

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 10 juillet 2020 à 18 heures 00 minutes
MAISON DE PAYS

Présents :

M. BELLIN Mickaël, Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LEPINE Mathieu, M. LONGEROCHE Jean-Michel, M. NODON Henri, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, M. PEYRARD Sébastien, Mme SERRETTE Nadine

Procuration(s) :

Absent(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : M. LONGEROCHE Jean-Michel

Président de séance :

28-20 - DESIGNATION D'UN(E) DELEGUE(E) TITULAIRE ET D'UN(E) DELEGUE(E) SUPPLEANT(E) DE LA COMMUNE SIEGEANT AU COMITE SYNDICAL DU SDE 07

Vu les élections municipales du 15 mars dernier,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L21211-33,
Vu l'adhésion de notre commune au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE07) depuis la dissolution du SIE Doux et Ormèze (2020) à la fois pour les compétences obligatoires (électricité) mais aussi facultatives (éclairage public, maîtrise des énergies)
Vu les statuts modifiés du SDE07 par arrêté préfectoral en date du 9 décembre 2014,
Considérant l'article 6 des dits statuts :
1 délégué(e) pour 3000 habitants élu par un collège électoral constitué dans chaque arrondissement et comprenant un électeur par commune intéressée, désigné par leur conseil municipal.
Un représentant titulaire et un représentant suppléant seront désignés par chaque commune « isolée » pour les représenter au sein du collège électoral d'arrondissement.

Vu les faits exposés, Madame le Maire rappelle qu'il appartient donc au Conseil Municipal de désigner son représentant qui participera au collège électoral chargé d'élire les délégués au Comité Syndical du SDE07 pour son arrondissement et propose :

M. NODON Henri en qualité de délégué(e) titulaire SDE07 et
M. PERRIN Anthony en qualité de délégué(e) suppléant(e) SDE07.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE la désignation de M. NODON Henri, titulaire, et M. PERRIN Anthony suppléant en qualité de représentants de la commune de COLOMBIER LE JEUNE au sein du collège électoral en charge de l'élection des délégués de l'arrondissement au Comité Syndical du SDE07

29-20 - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COLLECTIVITE AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE ARDECHE MUSIQUE ET DANSE

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un représentant de la collectivité auprès du Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse, auquel elle est adhérente.

Le représentant ainsi désigné siègera notamment au sein d'un des collèges électoraux du Syndicat Mixte : ces collèges électoraux désigneront ensuite des représentants titulaires et suppléants qui formeront alors «le comité syndical» de l'établissement organe délibérant du Syndicat Mixte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
DECIDE d'élire Mme BELLIN. représentante de la collectivité au sein du collège électoral du Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse.

30-20 - DESIGNATION DES COMMISSAIRES A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID).

Madame le Maire précise que conformément au 1 de l'article 1650, du Code Général des Impôts une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée :

- du Maire ou d'un Adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal. De nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des assemblées municipales.

La désignation des commissaires titulaires et suppléants est effectuée par le directeur des services fiscaux, sur une liste de contribuables dressée par le conseil municipal en nombre double.

Il est donc nécessaire que le conseil municipal présente 24 noms de personnes qui doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre âgés de 18 ans au moins ;
- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ;
- Jouir de leurs droits civils ;
- Etre inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises) ;
- Etre familiarisés avec les circonstances locales ;
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Après instruction, les services fiscaux établiront la liste finale par tirage au sort. Il est donc proposé au conseil municipal de valider les propositions figurant dans la liste annexée.

Civilité	Nom	Prénom	Date de Naissance	Adresse	Impositions directes locales (TH/TF/CFE...)
M.	PEYRARD	Sébastien	13/09/1977	15 route de Tournon – COLOMBIER LE JEUNE	TH
Mme	SERRETTE	Nadine	30/01/1954	925 route de Tournon – COLOMBIER LE JEUNE	TH
M.	BOSC	Laurent	22/02/1971	50 chemin du grand pré-COLOMBIER LE JEUNE	TH
M.	LONGEROUCHE	Jean-Michel	30/10/1974	135 rue de l'ancienne Mairie-COLOMBIER LE JEUNE	TF
M.	FOUREL	Julien	07/09/1976	140 chemin de l'Ubac-COLOMBIER LE JEUNE	TF
M.	DESPESE	Pierre	01/12/1951	55 chemin de la Croze-COLOMBIER LE JEUNE	TF
M.	BELLIN	Mickaël	30/11/1982	525 route de Plats-COLOMBIER LE JEUNE	TH
M.	PERRIN	Anthony	03/03/1976	515 route de Plats-COLOMBIER LE JEUNE	TH
M.	DESPESE	Joël	15/08/1961	74 route de Labes-COLOMBIER LE JEUNE	TH

M.	NODON	Henri	19/08/1960	755 route des croix- COLOMBIER LE JEUNE	TH
M.	GRANGIER	Alexandre	25/06/1980	40 chemin du grand pré- COLOMBIER LE JEUNE	CFE
M.	ROCHE	Mathieu	26/03/1982	155 route de Gilhoc- COLOMBIER LE JEUNE	CFE
Mme	BANC	Lucie	05/01/1985	275 impasse des Combelles- COLOMBIER LE JEUNE	CFE
Mme	LERISSET	Christine	29/03/1963	2250 chemin de Bosc- COLOMBIER LE JEUNE	CFE
M.	GARNODIER	Roland	19/06/1967	545 chemin du Rousset- COLOMBIER LE JEUNE	CFE
Mme	PEATIER	Géraldine	21/04/1969	10 Rue de l'ancienne scierie- COLOMBIER LE JEUNE	CFE
Mme	BELLIN	Béatrice	29/04/1977	90 impasse du grand pré- COLOMBIER LE JEUNE	TF
M.	DEGOT	Eric	04/08/1976	80 chemin des vignes- COLOMBIER LE JEUNE	TF
M.	LEPINE	Mathieu	26/09/1977	30 chemin de Maisonneuve- COLOMBIER LE JEUNE	CFE
Mme	BELLIN	Amélie	25/02/1987	582 route de Plats- COLOMBIER LE JEUNE	TF
M.	LEGRAND	Dimitri	31/08/1992	40 rue des Balcons- COLOMBIER LE JEUNE	TH
M.	PERNIN	Alain	15/04/1957	159 chemin de Bouillac- COLOMBIER LE JEUNE	CFE
M	ROCHEDY	Bernard	15/06/1956	115 route des Combelles- COLOMBIER LE JEUNE	TF
M.	WEISS	Bernard	03/03/1935	825 route des Croix- COLOMBIER LE JEUNE	TF

Fait à COLOMBIER LE JEUNE
Le Maire,

